



Doc. 14216
24 janvier 2017

Renforcer le dialogue social en tant qu'instrument de stabilité et de réduction des inégalités sociales et économiques

Amendement¹ n° 3

Dans le projet de résolution, paragraphe 3, remplacer les mots «Elle craint que la diminution de l'importance des syndicats et l'évolution de leur rôle ne contribuent à accroître» par les mots suivants:

«Si les syndicats ne parviennent pas à se moderniser, à agir de manière proportionnée et à montrer qu'ils respectent les intérêts de la société dans son ensemble, cela risque d'entamer la confiance dans le modèle de l'économie sociale de marché et de contribuer à accroître».

Déposé par:

WOOD Mike, Royaume-Uni, CE
BALFE Richard, Royaume-Uni, CE
EVANS Nigel, Royaume-Uni, CE
GILLAN Cheryl, Royaume-Uni, CE
MAROSZ Ján, République slovaque, CE
SCULLY Paul, Royaume-Uni, CE
TOLHURST Kelly, Royaume-Uni, CE

1. 2017 - Première partie de session

